

Reçu en préfecture le 16/12/2021





Seine-Saint-Denis LE DÉPARTEMENT

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Extrait des délibérations de la séance du 16 décembre 2021

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

M. Troussel, M. Guiraud, Mme Azoug, M. Bedreddine, Mme Youssouf, M. Constant, Mme Dellac, M. Blanchet, Mme Thibault, M. Duprey, Mme Laroche, Mme Denis, M. Sadi, Mme Filhol, Mme Saïd-Anzum, Mme Girardet, M. Molossi, M. Dallier, Mme Lecroq, M. Cranoly, M. Martin P-Y, Mme Pietri, M. Bluteau, Mme Paul, Mme Choulet, M. Martin S., Mme Ségura

ÉTAIENT EXCUSÉS:

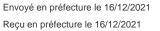
Mme Labbé donnant pouvoir à M. Sadi

- M. Bouamrane donnant pouvoir à M. Constant
- M. Monany donnant pouvoir à Mme Pietri

ÉTAIENT ABSENTS:

M. Monot, M. Taïbi, Mme Maroun, M. Chabani, Mme Lagarde





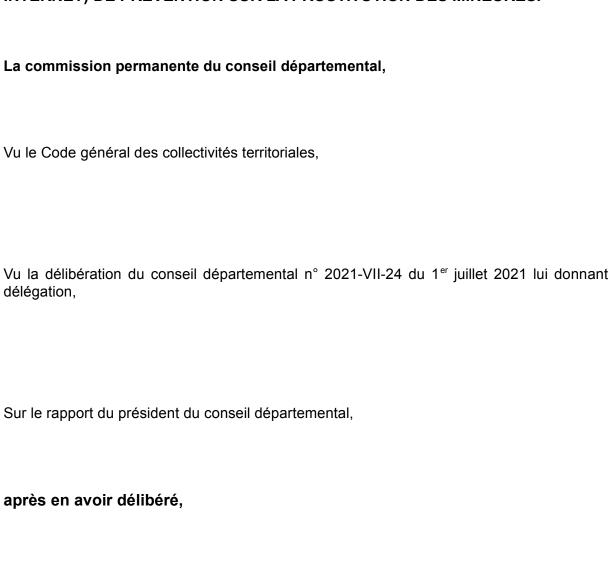
Affiché le





Délibération n° 04-02 du 16 décembre 2021

SOUTIEN FINANCIER POUR LA RÉALISATION D'OUTILS (FILM ET SITE INTERNET) DE PRÉVENTION SUR LA PROSTITUTION DES MINEURES.





Envoyé en préfecture le 16/12/2021

Reçu en préfecture le 16/12/2021

Affiché le

ID: 093-229300082-20211216-2021_12_16_010-DE

- ATTRIBUE les subventions de 7500 euros à Sillages Film et de 5000 euros à l'association $\,$ Aurore.

Pour le président du conseil départemental et par délégation,

Adopté à l'unanimité : 🗸	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.